

TE-SEPT familles Franco-Canadiennes. Le nombre des volumes français est de 4970.

L'œuvre, qui, jusqu'au 1er octobre 1845, n'avait mis en circulation que des livres français, commença à prêter des livres anglais dans le courant de dit mois d'octobre. Ce premier essai a été loin de répondre à l'attente du comité. Un très-petit nombre de lecteurs répondirent à l'appel qui leur était fait ; et encore parmi ce petit nombre figurent quelques Franco-Canadiens. La bibliothèque anglaise se composait alors de 300 volumes, elle est actuellement de 422 volumes ; 1091 volumes sont sortis pendant l'année 1846, dont 108 sont encore en circulation ; le nombre des lecteurs anglais est actuellement de 100.

Dans sa séance du 2 février 1846, le comité, tout en regrettant de ne pouvoir pas augmenter le nombre des livres anglais, parce qu'il ne lui était pas possible de pouvoir s'en procurer à bon marché, pria M. le Directeur de l'œuvre de recommander aux prêtres desservant la population Irlandaise de parler souvent en chaire des avantages et des grands biens que peut produire une bibliothèque publique, nombreuse et bien composée, afin d'accroître le chiffre des souscripteurs. C'est avec peine que le comité voit que ces recommandations n'ont pas produit le résultat qu'il s'était proposé. Cependant il vient au commencement de cette année renouveler la même demande à M. le Directeur, espérant que la population Irlandaise répondra cette fois à la sollicitude toute paternelle de prêtres nombreux et éclairés qui lui distribuent avec tant d'éloquence et de dévouement la parole de Dieu.

Le comité pour se conformer à l'ordonnance de Monseigneur l'Évêque de Montréal, qui dit que ; trois membres laïques seraient adjoints au comité et renouvelés chaque année, savoir : Le marguillier en charge et deux autres citoyens notables qui sont élus tous les ans par le comité dans sa dernière séance de l'année, a remplacé les deux anciens membres laïques par deux nouveaux ; ainsi MM. Pierre Moreau, avocat, et Denys Cotterell, marchand tailleur ont été remplacés par MM. William C. H. Coffin, notaire, et Thomas McGrath, entrepreneur, qui ont été élus membres du comité. M. Joseph Vallée, marguillier, en charge pour l'année qui vient de s'écouler a été remplacé par M. Fleury St. Jean, marguillier, pour l'année 1847.

Le nombre total des volumes tant anglais que français est actuellement de 5,392, c'est déjà quelque chose ; néanmoins c'est peu en comparaison du bien qui résulterait d'une bibliothèque bien choisie de 12 à 15,000 volumes, nombre que pourrait facilement contenir la salle. Ne serait-il pas possible, monsieur l'éditeur, de combler cette lacune ? Oh ! oui. Des entreprises infiniment plus coûteuses et moins utiles obtiennent en Canada un succès qui fait envie à la vieille Europe. Quand il s'agit de l'entreprise par excellence : de développer les facultés intellectuelles de l'homme, le Canadien dont l'hospitalité est passée en proverbe, ne restera pas en retard. Les pères dont les 1500 enfants reçoivent actuellement, chez les bons frères de la doctrine chrétienne, une instruction, une éducation tout à la fois savante, morale et religieuse, ne resteront pas sourds à notre appel. Ils savent fort bien que que dans quelques années ces 1500 jeunes intelligences viendront demander à l'œuvre des bons livres une nourriture saine et abondante, seule capable de soutenir et de fortifier les facultés intellectuelles de leurs enfants ; facultés que la divine providence s'est plu à répandre abondamment chez le jeune canadien.

Et vous aussi, marchands intelligents et respectables de la cité de Montréal qui dénouez si cordialement chaque jour les cordons de votre bourse pour un si grand nombre d'institutions de charité, vous aussi vous ne resterez pas sourds à l'appel que je viens vous faire au nom de la classe nombreuse et industrieuse de cette ville peu favorisée de la fortune qui vient chercher gratuitement à la bibliothèque quelques ouvrages capables de lui faire supporter chrétiennement les privations de tous genres qu'elle éprouve journellement. D'ailleurs, n'est-ce pas un moyen d'être utile à vos nombreux commis, qui doivent un jour former cette belle classe de marchands de Montréal, en leur procurant la facilité de venir recueillir à l'œuvre des bons livres cette manne intellectuelle seule capable de compléter leur éducation.

Ne vous y trompez pas, pères de famille et classe nombreuse de marchands de cette cité. Si vos enfants et vos commis n'ont pas la facilité de lire de bons livres, ils en liront nécessairement de mauvais. Les livres sont trop longs et trop rigoureux dans ce pays et l'instruction fait de trop grands progrès en ce moment, pour croire qu'une jeune intelligence, aussi avide d'instruction que l'est celle du canadien, passe tout un hiver sans lire quelque chose qui pique sa curiosité ; ou qu'il ne s'occupera pas de toute autre chose capable d'étouffer en lui, les germes précieux des vertus que vous inculquez avec tant de plaisir à vos enfants.

Ce sujet mérite toute l'attention des personnes qui ont réellement à cœur la prospérité de leur pays. Il est le complément de l'éducation, objet dont s'occupent sérieusement en ce moment plusieurs hommes de bien de cette province, au grand désespoir des quelques égoïstes qui font aujourd'hui le déshonneur de leur belle patrie.

Le prix de l'abonnement à l'Œuvre des Bons Livres est d'une piastre par année. Les personnes incapables de payer cette somme ne sont pas privées du bénéfice de l'institution, elles peuvent emporter à domicile, comme les associés trois fois par semaine, des livres sans payer aucune rétribution.

La bibliothèque est ouverte, pour les livres français, les lundi, mercredi et vendredi de chaque semaine, de neuf heures à onze heures et demie du matin, et de deux heures à quatre heures et demie du soir ; pour les livres anglais, les dimanche et jeudi de chaque semaine ; le dimanche depuis la

grand'messe jusqu'aux vêpres, et depuis vêpres jusqu'à cinq heures ; le jeudi aux mêmes heures que pour les livres français. F. V. R.
Montréal, le 10 janvier 1847. Mineur

B U L L E T I N .

Extraits du pamphlet Esquisse de la Vie de MGR. DE LAVAL.—*Pie IX.*
—*Missions du Tong-King.*—*Représailles d'un assassin au Mexique.*—*Longévité.*—*Incendie.*

Dimanche dernier il y a eu une quête dans l'église paroissiale de cette ville, qui s'est élevée à £140, en faveur de Mgr. l'Évêque de Walla-Walla.

—Nous donnons ici un extrait de l'*Esquisse de la Vie et des travaux apostoliques de Sa Grandeur MGR. DE LAVAL*, dont l'auteur veut rester inconnu ; selon nous, il a tort ; son œuvre ne peut que lui être honorable, tant par l'exécution que par ses motifs, et nous pouvons ajouter et aussi pour son utilité. Quoique cet écrivain paraisse prendre pour guide ce texte de l'imitation : *Ama nesciri*, nous pensons cependant que malgré son humilité son nom sera connu de ses compatriotes qui lui ont obligation pour le service qu'il a bien voulu leur rendre. Comme nous pensons qu'on ne peut mieux faire connaître le mérite de l'auteur à ceux qui n'ont pas l'avantage d'avoir son livre, qu'en leur en offrant quelques extraits ; nous avons choisi de préférence, le morceau où il est parlé de la traite de l'eau de vie, et de plus dans une autre colonne nous avons aussi donné les notes de l'auteur à ce sujet, car nous avons pensé que nous ne pouvions trop faire sur un article, à l'occasion duquel nos historiens modernes du Canada ont, aussi injustement que mal-habilement, maltraité le vénérable prélat qui a vaillamment combattu la cause du Seigneur, contre les gouverneurs et les hommes puissans du pays, qui par esprit d'avarice oubliaient dans leur égoïsme, la sainte cause de la religion et aussi les véritables intérêts de leur souverain ; puisque la traite de l'eau de vie ne pouvait que nuire à l'établissement de la nouvelle colonie, et en même temps qu'à abrutir un peuple sauvage qui devenait d'autant plus féroce qu'on lui versait plus abondamment ce *poison de feu* qui arrêtait sa civilisation. Nous commencerons par deux extraits de l'Éloge funèbre que M. de la Colombière prononça au service qui fut chanté trente jours après le décès de Mgr. de Laval.

“Que n'a-t-il pas fait pour surmonter les obstacles qu'il a trouvés à la conversion des sauvages ? D'un côté ces pauvres néophytes recevaient la vie de la grâce par le ministère des missionnaires, et de l'autre ils recevaient la mort de l'âme par un commerce abominable d'eau-de-vie également funeste aux vendeurs et aux acheteurs, et qui jusqu'ici a fait amortir presque tous les fruits du zèle des ministres évangéliques. Quelle fut l'indignation de ce Moïse à la vue du veau d'or ? avec quel courage et quelle force il s'éleva contre cette idole ? que n'a-t-il pas fait pour la détruire et la mettre en cendres ? Il a employé son autorité de Pontife et les censures Ecclésiastiques, il a soutenu pendant plusieurs années les persécutions des gens de toutes sortes d'état, qui, par intérêt ou par prévention, s'étaient déclarés en faveur de ses adversaires. Voyant que son pouvoir et sa patience étaient inutiles il a été au-delà des mers employer les secours et la protection des gens de bien, réveiller le zèle des serviteurs de Dieu, réclamer la justice et la piété de notre grand monarque. Les infirmités qui l'obligeaient il y a vingt-trois ans à se démettre de son Evêché n'ont pas pu le faire désister de cette sainte entreprise. “No pouvant plus agir comme Evêque, il n'a pas laissé d'agir comme particulier avec la même force et la même vigueur ; enfin il a eu le bonheur avant de mourir de voir la droiture de ses intentions reconnue et la vérité triompher du mensonge et la traite d'eau-de-vie défendue avec autant de sévérité et avec plus d'efficacité par Louis-le-Grand qu'elle n'avait été par le premier Evêque de Québec.”

“Que servira d'avoir eu un père si fidèle si nous ne marchons sur ses pas et si, au lieu de nous prévaloir de cet avantage, nous augmentons notre condamnation en nous éloignant de ses exemples ? C'est ce que feront ceux qui, s'obstinant contre les ordres du ciel, et contre